



FORMATIONS PROFESSIONNELLES EN SOPHROLOGIE DOSSIER COMPLET

Document référence 2025_Formations_Professionnelles-DossierComplet_V05, Maj le 23/06/2025

Document non contractuel

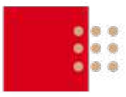
Siège Social : IFSP 5, avenue Pierre Louve - 38080 L'Isle D'Abeau

Tél. : 06 25 45 92 85 / Mail : contact@ifsp-lyon.fr

SAS au capital de 5 000 € - SIRET : 818 337 339 00027, RCS de Vienne – Code APE : 8559A

WWW.IFSP-LYON.FR

Organisme de formation enregistré auprès de la DREETS sous le n° 84 38 06279 38



SOMMAIRE

La Sophrologie	3
Le métier de Sophrologue	4
L'IFSP	5
Les formations	7
- <i>Animateur en Sophrologie</i>	9
- <i>Sophrologue Professionnel</i>	12
- <i>Modules de spécialisation</i>	16
Notre pédagogie	18
Nos formateurs	21
Conditions financières	24
Inscription	26
Conditions générales de ventes	27





La sophrologie

Créée dans les années 60, la sophrologie a depuis beaucoup évolué.

Elle est aujourd'hui connue, reconnue, et de plus en plus utilisée tant dans la sphère personnelle que professionnelle.

Une méthode

La sophrologie est une méthode psycho-corporelle, avec une progression en degrés.

Par l'entraînement, elle conduit au développement de la conscience, permettant ainsi de vivre plus en adéquation avec nos valeurs, nos besoins et nos limites.

Pour tout public

Elle s'adresse à toutes et tous, de l'enfant à la personne âgée.

La sophrologie se pratique aussi bien en séances individuelles qu'en groupe, selon les objectifs recherchés.

Autonomie et dignité

La pratique régulière de la sophrologie conduit à redevenir plus acteur de son équilibre, de façon autonome et responsable.

Elle permet ainsi à chacun de renforcer sa dignité.

*“ Si tu écoutes
ton corps
chuchoter, tu
n'auras pas à
l'entendre crier ”*

Sagesse tibétaine



Le métier de Sophrologue

Le métier de sophrologue peut s'exercer de différentes façons, et dans des domaines très variés. Il peut s'exercer à temps complet ou partiel en parallèle d'une autre activité. La sophrologie peut aussi venir compléter une profession (infirmière, psychologue, ...)

Comment exercer ?

- L'entrepreneuriat : Il existe peu de postes de sophrologue salarié. Le sophrologue est la plupart du temps un chef d'entreprise
- En complément d'un autre métier : la sophrologie peut compléter à merveille de nombreuses professions : enseignement, ressources humaines, sport, paramédical, ...

***Sophrologue,
un métier qui a du sens***

Champs d'application

- **Grand public** : problématiques de régulation du stress, des émotions, et du sommeil, gestion de la douleur, préparation au changement ou à un objectif, renforcement des ressources, travail sur les valeurs, ...
- **Entreprises et institutions** : formations ou ateliers thématiques, cours collectifs d'entraînement, prévention : la sophrologie est de plus en plus présente, comme par exemple en milieu hospitalier
- **Monde du sport** : l'accompagnement des sportifs a été l'une des premières ouvertures de la sophrologie en dehors du domaine médical au sein duquel elle est née.

Une profession non réglementée

A ce jour aucun titre n'est légalement nécessaire pour exercer le métier de sophrologue. Toutefois la responsabilité déontologique engagée dans une relation d'aide ne peut souffrir d'un manque de professionnalisme.

Une formation de qualité, qui s'inscrit dans la durée constitue la base d'une solide posture professionnelle.



L'IFSP

L'Institut de Formation des Sophrologues professionnels a été créé en 2016 par Claudine JASSEY et Christine KLEIN, Sophrologues. Il est né de l'envie de transmettre des savoirs, savoir être et savoir faire, issus de plus de 30 ans d'expérience cumulée en sophrologie. Il est aujourd'hui dirigé par Claudine Jassey et Angélique Moreau.

Nos valeurs sont à notre sens fondamentales en tant que centre de formation mais aussi en tant que sophrologues

Qualité & professionnalisme

Votre réussite en tant que sophrologue est fortement conditionnée par la qualité de votre formation. Le niveau de nos formations vous permet d'être préparé aux exigences et **réalités concrètes du métier de sophrologue** et de l'exercer de façon responsable.

Proximité & disponibilité

Notre taille humaine et notre proximité géographique permettent :

- de vous rencontrer avant votre formation et de rester en lien par la suite,
- des groupes de **10 stagiaires maximum**,
- une réelle **écoute** de vos besoins ainsi qu'un **accompagnement** pendant et après votre formation.

Compétence & expérience

Nos intervenants sophrologues sont tous diplômés.

Ils sont expérimentés (entre 10 et 20 ans d'expérience en cabinet) et encore en activité, au contact des réalités du terrain de notre métier.

Notre credo

“Le plus grand bien que nous faisons aux autres hommes n'est pas de leur communiquer notre richesse mais de leur révéler la leur.”

Louis Lavelle

L'IFSP est un centre de formation à taille humaine : de votre premier contact avec l'Institut jusqu'à votre installation, Claudine et Angélique sont vos seules interlocutrices, hormis les formateurs bien entendu. Vous pouvez ainsi bénéficier d'un accompagnement individualisé tout au long de votre parcours.



Claudine JASSEY
Présidente
Référénte pédagogique
Référénte qualité

Issue du monde de l'entreprise et de la formation, Claudine intervient dans tous les processus commerciaux et administratifs, du début à la fin de votre formation : contacts initiaux, contrats de formation, suivi administratif, ...

Elle gère également le back office : site internet, informatique, gestion comptable, qualité.

Formatrice expérimentée et passionnée par la formation, elle conduit l'ingénierie pédagogique



Angélique MOREAU
Directrice Associée
Référénte handicap

Egalement issue du monde de l'entreprise, Angélique intervient surtout en back office : communication, utilisation des nouvelles technologies, optimisation des process.

Elle participe également avec Claudine à l'ingénierie pédagogique.

Très impliquée dans le monde de la sophrologie, elle apporte une ouverture et du lien, contribuant ainsi à l'enrichissement des apports sophrologiques de l'Institut.

Au-delà de cette répartition naturelle des fonctions, Angélique et Claudine travaillent ensemble pour prendre les décisions pédagogiques les plus pertinentes : évolution des déroulés pédagogiques, suivi des stagiaires et des formateurs.

Elle sont l'une et l'autre disponibles pour vous renseigner sur votre projet de formation.



Claudine a eu la joie d'écrire avec Christine KLEIN, anciennement Directrice de l'IFSP, deux livres permettant de découvrir et pratiquer la Sophrologie de façon autonome



Les Formations

L'IFSP propose principalement deux titres :

- **Animateur en Sophrologie** : vous permet d'animer des séances de groupe et / ou de compléter votre métier d'origine avec des techniques de sophrologie.
- **Sophrologue Professionnel** : vous permet d'exercer le métier de sophrologue à part entière sous toutes ses formes (cabinet, institutions, ...) tant en individuel qu'en groupe.

Animateur en Sophrologie

12 mois

11 modules
297,5 heures
1 stage d'application
(collectif)


Poursuite possible vers
Sophrologue Professionnel

Sophrologue Professionnel

18 mois

16 modules
400 heures
2 stages d'application
(collectif et individuel)

Des **modules de spécialisation** vous permettent de compléter votre formation selon votre projet et vos centres d'intérêt (non compris dans la formation de base)

Modules de spécialisation de 1 à 3 jours

Stress parental - Stress professionnel -
Enfants - Valeurs - Maladies et Douleurs - Sophro balades - Troubles des
comportement alimentaires - Sport

MOYENS TECHNIQUES & PÉDAGOGIQUES

LE LIEU

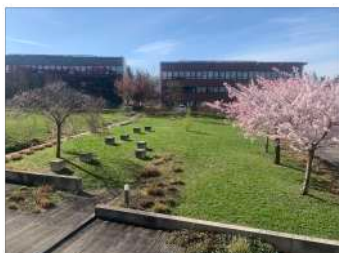
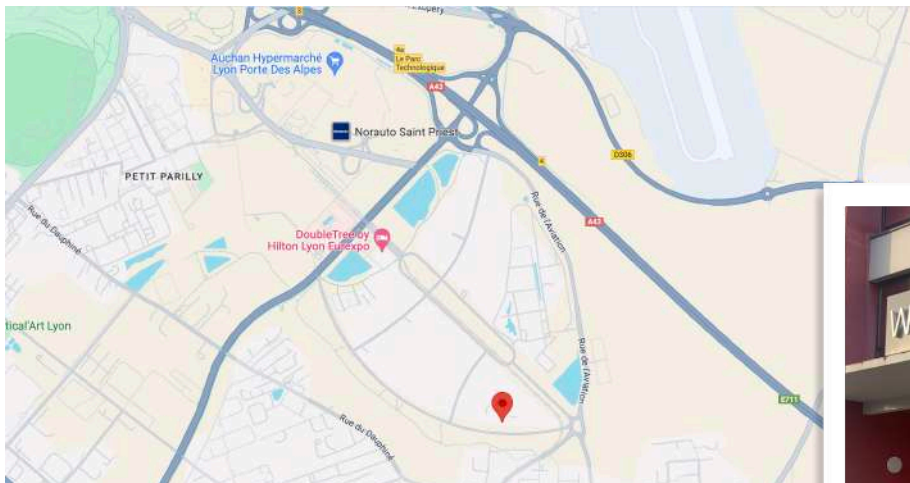
Les formations ont lieu **principalement par modules de 2 ou 3 jours le vendredi, samedi et dimanche, ou le samedi et le dimanche, à raison d'un module par mois en moyenne, de 9h00 à 18h00.**

Consultez le planning pour plus de détails (en téléchargement sur notre site internet ou nous contacter)

Elles se déroulent **à Saint Priest** (69800) dans le Parc Technologique, 97 allée Borodine.

Ce lieu dispose de moyens techniques adaptés, dans un environnement calme et propice aux apprentissages

Vous y trouverez en outre des micro-ondes, cafetières, bouilloire, ... afin de limiter les frais de restauration et accentuer la convivialité du lieu.



A la croisée des chemins entre la rocade et l'autoroute Lyon Grenoble, il est **facile d'accès** en voiture et tram





Animateur en Sophrologie

Public et pré-requis

La formation d'animateur en sophrologie s'adresse à des particuliers, des salariés d'entreprises ou de structures ou encore à des professions libérales.

Le niveau bac est requis, mais des dérogations sont possibles selon votre parcours professionnel et personnel, vos centres d'intérêts et vos motivations.

Accessibilité aux personnes porteuses d'un handicap : La sophrologie, en tant que pratique professionnelle, est difficilement compatible avec le handicap mental ou sensoriel. Personnes à mobilité réduite : Le lieu de formation respecte toutes les normes en la matière.

Modalités d'accès : 1 à 2 promotions par an. Inscriptions possibles 6 mois à l'avance, jusqu'à la semaine qui précède le début de la formation.

10 stagiaires maximum par promotion

Objectifs

En restant dans les fondamentaux de la sophrologie autour de thématiques généralistes (stress, ...), et principalement en collectif :

- Permettre à des professionnels du domaine médical, paramédical ou sportif **par exemple**, qui ne souhaitent pas particulièrement ouvrir un cabinet ou en ont déjà un, d'intégrer la sophrologie dans leur pratique professionnelle.
- Permettre l'animation de séances collectives (cours hebdomadaires, ateliers thématiques, ...) auprès du grand public ou en structures.

La formation est sanctionnée par le titre privé d'Animateur en Sophrologie *

Nota bene : **il est possible de poursuivre la formation jusqu'au titre de Sophrologue professionnel.**

* Titre privé, sous réserve d'avoir validé toutes les évaluations

Ajoutez une
corde à votre
arc

Sans vouloir
devenir
Sophrologue à
part entière, vous
souhaitez intégrer
la sophrologie
dans votre métier
et / ou la
transmettre via
l'animation de
séances de
groupes



ANIMATEUR EN SOPHROLOGIE

En chiffres

297,5 heures de formation, comprenant les cours, les évaluations et les stages

Ce nombre d'heures est nécessaire pour comprendre en profondeur les fondamentaux théoriques de la sophrologie, se les approprier par la pratique et multiplier les entraînements à la conduite de séances et les mises en situation.

Il ne comprend pas vos entraînements personnels non dirigés par un formateur.

☒ 11 modules en présentiel, soit 240 heures de cours répartis sur 30 jours

Le vendredi, samedi et dimanche, ou le samedi et le dimanche

- Cours théoriques et temps de pratique conduits par un formateur, afin d'apprendre la méthode par l'expérimentation et l'échange des vécus.
- Plus de 50 heures d'entraînements à l'animation de pratiques et séances supervisées par un formateur, ainsi que d'évaluation de vos compétences techniques

☒ 43 heures en e-learning comprenant :

- Des **cours vidéo** sur la **théorie** des **matières annexes** : anatomie et physiologie, ... Vous pouvez les consulter en illimité pendant toute la durée de votre formation, à votre rythme.
- Des **révisions et consolidations** des principaux points abordés en présentiel
- Des **QCM** en ligne permettant de valider les connaissances théoriques

☒ 2,5 heures d'entretien individuel de suivi de formation et de supervision de stage

- Suivi de formation : au delà des nombreux échanges informels, cet entretien avec votre référent pédagogique permet de faire le point sur votre parcours de formation et vos projets.
- Supervision de stage : à mi parcours de stage, un entretien avec votre superviseur afin de répondre à vos éventuelles questions et d'ajuster votre posture professionnelle

☒ 12 heures de stage pratique d'application

Stage en **collectif** de 12 heures, effectué dans une structure (hôpital, entreprise, etc.)

Nous vous supervisons lors de l'élaboration de votre stage. Il donne lieu à 1 rapport de stage. La recherche par vos soins de vos stages participe à votre formation en vous permettant d'expérimenter la prospection, les prises de contact, le recueil des besoins, la production d'une proposition, ...

Supports de formation fournis, inclus dans le prix



Plus de 50 heures d'enregistrements audio des pratiques pour favoriser votre entraînement personnel



200 pages de supports de formation en PDF et un cahier de suivi de vos pratiques personnelles



ANIMATEUR EN SOPHROLOGIE

Programme condensé

Modules	En présentiel	En e-learnig
1 à 6 5 modules de 3 jours 1 module de 2 jours	Les 4 degrés de la Sophrologie - Acquisition de la méthode par la pratique : les relaxations dynamiques et exercices spécifiques de chaque degré - Les fondements théoriques : principes, lois, théories : Schéma corporel, action positive, vivance, répétition vivantielle, états et niveaux de conscience Entraînements progressifs à l'animation de pratiques de groupe - S'entraîner à l'information pré-sophronique - S'entraîner à l'animation d'une sophronisation - S'entraîner à l'animation d'une pratique courte - S'entraîner à l'animation d'une séance complète (1)	Anatomie - Physiologie : - Les bases d'anatomie : squelette, muscles, focus sur le dos - Physiologie de la respiration - Le cerveau, le système nerveux - Physiologie des sens - Attention, concentration et mémoire En lien avec la sophrologie : - L'histoire de la sophrologie - La conscience en Sophrologie - Les « ancêtres et cousins » de la sophrologie : hypnose, relaxation, yoga, méditation, pleine conscience Tests et évaluations théoriques : - Check points réguliers de vos connaissances (quizz, ...) - QCM d'évaluations théoriques
7 à 10 3 module de 3 jours 1 module de 2 jours	Professionnalisation : le métier - Présenter la sophrologie, renseigner les clients - Animer des séances de sophrologie en groupe : la posture professionnelle, la gestion d'un groupe - Le feed-back : favoriser l'expression des ressentis - Savoir créer des modules collectifs - S'entraîner à l'animation d'une séance complète (2) Applications spécifiques en sophrologie - Les pratiques combinées : savoir associer les pratiques corporelles et les visualisations - Le stress : utiliser la Sophrologie avec des clients stressés - Les émotions : utiliser la Sophrologie comme méthode de régulation des émotions	Professionnalisation : - Information sur le stage d'application collectif - Information sur la phénodescription : la prise de hauteur sur votre cheminement personnel Applications spécifiques : - Les bases du stress Tests et évaluations théoriques : - Check points réguliers de vos connaissances (quizz, ...) - QCM d'évaluations théoriques Entretien individuel de suivi de formation
A partir du module 9 Stage d'application en collectif	Stage d'application en collectif, possible à partir du module 9 - Etablissement d'un projet de stage supervisé par l'un des formateurs : analyse de la demande et des objectifs, construction de la progression des séances - Animation en autonomie de 12 séances hebdomadaires d'une heure, dans une structure, auprès d'un groupe d'environ 10 personnes (sous couvert d'une convention de stage) - Entretien individuel avec votre superviseur à mi-parcours de stage	
11 1 module de 2 jours	Mises en situation professionnelle reconstituée : évaluation - Animation d'une séance complète en groupe, comprenant un éclairage sur un thème donné (stress, émotions, ...) - Vivance des animation des co-stagiaires avec un regard professionnel - Débriefing de vos axes de progression et points forts	



Sophrologue Professionnel

Public et pré-requis

La formation de sophrologue professionnel s'adresse à des particuliers, des salariés d'entreprises ou de structures ou encore à des professions libérales.

Le niveau bac est requis, mais des dérogations sont possibles selon votre parcours professionnel et personnel, vos centres d'intérêts et vos motivations.

Accessibilité aux personnes porteuses d'un handicap : La sophrologie, en tant que pratique professionnelle, est difficilement compatible avec le handicap mental ou sensoriel. Personnes à mobilité réduite : Le lieu de formation respecte toutes les normes en la matière.

Modalités d'accès : 1 à 2 promotions par an. Inscriptions possibles 6 mois à l'avance, jusque'à la semaine qui précède le début de la formation.

10 stagiaires maximum par promotion

Objectifs

Permettre d'exercer le métier de Sophrologue à part entière, en cabinet et structures, tant en individuel qu'en groupe.

A la différence de l'Animateur en Sophrologie, le Sophrologue Professionnel est formé en plus, pour construire des accompagnements individuels pointus, qui constituent la majeure partie du travail en cabinet. Il dispose pour ce faire de plus d'heures de formation dans des domaines qui représentent notre cœur de métier, d'un module spécifique sur l'installation professionnelle, et d'un stage d'accompagnement individuel.

La formation est sanctionnée par le titre privé de Sophrologue Professionnel *

* Sous réserve d'avoir validé toutes les évaluations

**Vous conduire
vers un métier**

Devenir
Sophrologue
Professionnel : Plus
qu'une formation,
un processus.
Apprendre,
comprendre,
pratiquer pour soi,
puis faire pratiquer
et accompagner
vos futurs clients.



En chiffres

400 heures de formation, comprenant les cours, les évaluations et les stages

Ce nombre d'heures est nécessaire pour comprendre en profondeur les fondamentaux théoriques de la sophrologie, se les approprier par la pratique et multiplier les entraînements à la conduite de séances et les mises en situation.

Il ne comprend pas vos entraînements personnels non dirigés par un formateur.

☒ 16 modules en présentiel, soit 330 heures de cours répartis sur 41,25 jours

Le vendredi, samedi et dimanche, ou le samedi et le dimanche

- Cours théoriques et temps de pratique conduits par un formateur, afin d'apprendre la méthode par l'expérimentation et l'échange des vécus.
- Plus de 60 heures d'entraînements à l'animation de pratiques et séances supervisées par un formateur, ainsi que d'évaluation de vos compétences techniques
- 2 heures individuelles de Mise en Situation Professionnelle Reconstituée en fin de formation

☒ 48 heures en e-learning comprenant :

- Des **cours vidéo** sur la **théorie** des **matières annexes** : anatomie et physiologie, ... A consulter en illimité pendant toute la durée de votre formation, à votre rythme.
- Des **révisions et consolidations** des principaux points abordés en présentiel
- Des **QCM** en ligne permettant de valider les connaissances théoriques

☒ 4 heures d'entretien individuel de suivi et de supervision

- **Suivi de formation** : au delà des nombreux échanges informels, cet entretien avec votre référent pédagogique permet de faire le point sur votre parcours de formation et vos projets.
- **Supervision des stages** : à mi parcours de stage, un entretien avec votre superviseur afin de répondre à vos éventuelles questions et d'ajuster votre posture professionnelle.
- **Supervision post formation** : un entretien dans les 6 mois qui suivent la fin de votre formation afin de faire le point sur votre installation professionnelle.

☒ 18 heures de stage pratique d'application

- Stage en **collectif** de 12 heures, effectué dans une structure (hôpital, entreprise, etc.)
- Stage d'accompagnement **individuel** de 6 séances auprès d'un particulier.

Nous vous supervisons lors de l'élaboration de vos stages. Ils donnent lieu à 2 rapports de stages. La recherche par vos soins de vos stages participe à votre formation en vous permettant d'expérimenter la prospection, les prises de contact, le recueil des besoins, la production d'une offre, ...

Supports de formation fournis, inclus dans le prix



Plus de 55 heures d'enregistrements audio des pratiques pour favoriser votre entraînement personnel en autonomie



Environ 300 pages de supports de formation en PDF et un cahier de suivi de vos pratiques personnelles



SOPHROLOGUE PROFESSIONNEL

Programme condensé

Modules	En présentiel	En e-learning
1 à 6 5 modules de 3 jours 1 module de 2 jours	Les 4 degrés de la Sophrologie - Acquisition de la méthode par la pratique : les relaxations dynamiques et exercices spécifiques de chaque degré - Les fondements théoriques : principes, lois, théories : Schéma corporel, action positive, vivance, répétition vivantielle, états et niveaux de conscience Entraînements progressifs à l'animation de pratiques de groupe - S'entraîner à l'information pré-sophronique - S'entraîner à l'animation d'une sophronisation - S'entraîner à l'animation d'une pratique courte - S'entraîner à l'animation d'une séance complète (1)	Anatomie - Physiologie : - Les bases d'anatomie : squelette, muscles, focus sur le dos - Physiologie de la respiration - Le cerveau, le système nerveux - Physiologie des sens - Attention, concentration et mémoire En lien avec la sophrologie : - L'histoire de la sophrologie - La conscience en Sophrologie - Les « ancêtres et cousins » de la sophrologie : hypnose, relaxation, yoga, méditation, pleine conscience Tests et évaluations théoriques : - Check points réguliers de vos connaissances (quizz, ...) - QCM d'évaluations théoriques
7 à 10 3 module de 3 jours 1 module de 2 jours	Professionnalisation : le métier - Présenter la sophrologie, renseigner les clients - Animer des séances de sophrologie en groupe : la posture professionnelle, la gestion d'un groupe - Le feed-back : favoriser l'expression des ressentis - Savoir créer des modules collectifs - S'entraîner à l'animation d'une séance complète (2) Applications spécifiques en sophrologie - Les pratiques combinées : savoir associer les pratiques corporelles et les visualisations - Le stress : utiliser la Sophrologie avec des clients stressés - Les émotions : utiliser la Sophrologie comme méthode de régulation des émotions	Professionnalisation : - Information sur le stage d'application collectif - Information sur la phénodescription : la prise de hauteur sur votre cheminement personnel Applications spécifiques : - Les bases du stress Tests et évaluations théoriques : - Check points réguliers de vos connaissances (quizz, ...) - QCM d'évaluations théoriques Entretien individuel de suivi de formation
A partir du module 9 Stage d'application en collectif	Stage d'application en collectif, possible à partir du module 9 - Etablissement d'un projet de stage supervisé par l'un des formateurs : analyse de la demande et des objectifs, construction de la progression des séances - Animation en autonomie de 12 séances hebdomadaires d'une heure, dans une structure, auprès d'un groupe d'environ 10 personnes (sous couvert d'une convention de stage) - Entretien individuel avec votre superviseur à mi-parcours de stage	
11 1 module de 2 jours	Mises en situation professionnelle reconstituée : évaluation - Animation d'une séance complète en groupe, comprenant un éclairage sur un thème donné (stress, émotions, ...) - Vivance des animation des co-stagiaires avec un regard professionnel - Débriefing de vos axes de progression et points forts	



SOPHROLOGUE PROFESSIONNEL

Programme condensé

Modules	En présentiel	En e-learnig
12 à 15 3 modules de 3 jours 1 module de 1 jour	La posture professionnelle du sophrologue en accompagnement individuel - Accueil du client, pose du cadre, anamnèse - La demande du client et ses objectifs - Techniques de relation d'aide : approche centrée sur la personne, l'écoute active, ... - Concevoir un parcours personnalisé d'accompagnement sophrologique - La posture professionnelle : déontologie, attitude phénoménologique ... - Entraînements à l'entretien individuel avec un client Créer et pérenniser une activité professionnelle de sophrologue - Votre identité de sophrologue - Aspects juridiques - Aspects financiers et administratifs - Démarche de communication - L'organisation matérielle du cabinet Applications spécifiques en sophrologie - Le sommeil	Professionnalisation : - Informations sur le stage d'accompagnement individuel - Informations sur le dossier projet d'installation professionnelle Tests et évaluations théoriques : - Check points réguliers de vos connaissances (quizz, ...) - Evaluations théoriques
A partir du module 13 Stage d'application en individuel	Stage d'application en accompagnement individuel - Etablissement d'un projet de stage supervisé par l'un des formateurs : analyse de la demande et des objectifs, construction de la progression des séances - Animation en autonomie de 6 séances d'une heure auprès d'un particulier - Entretien individuel avec votre superviseur à mi-parcours de stage	
16 Evaluation de pratique finale 2 heures	Mises en situation professionnelle reconstituée - Evaluation - Accueil du client, entretien individuel : anamnèse et pose du cadre - Construction et proposition d'un parcours d'accompagnement	



Modules de spécialisation

Pré-requis

Les modules de spécialisation s'adressent

- Aux stagiaires de l'IFSP pendant ou après leur formation
- Aux sophrologues en activité qui souhaitent développer leurs compétences

Pour les stagiaires IFSP, ils peuvent être suivis en parallèle de leur formation à partir du module 11, ou après l'obtention de leur diplôme, dans le cadre de leur formation professionnelle continue.

Pour les Sophrologues déjà en activité, tous sont les bienvenus, quel que soit le courant sophrologique auquel ils appartiennent, à condition d'avoir suivi une formation initiale en présentiel.

Les modules d'approfondissement sur le stress et sur les émotions nécessitent soit d'avoir suivi les modules IFSP de base sur ces sujets, soit d'avoir déjà une connaissance des fondamentaux dans ces domaines, justifiés par l'expérience professionnelle (sophrologues en activité)

Devenir Sophrologue Expert

Se former tout au long de sa carrière est un point important de la déontologie de notre métier.

Au delà de cet aspect, développer votre expertise vous permettra d'améliorer la qualité de vos accompagnements



MODULES DE SPÉCIALISATION

L'expertise d'intervenants pointus

Nos formations sont animées par des sophrologues et partenaires experts dans leur domaine.

Certains modules sont co-animés par plusieurs formateurs : richesse des expériences et des savoirs

Objectifs

Approfondir ses compétences dans des domaines d'application spécifiques de la sophrologie.

Les thèmes proposés représentent soit des champs d'application phares de notre métier, soit des spécificités qui correspondent à votre orientation, vos projet ou votre clientèle.

Ils permettent aussi de rester au fait des connaissances et de vous adapter aux évolutions de notre métier.

Les modules

- Stress parental
- Perte de sens et Valeurs
- Enfants
- Maladies et douleurs
- Sophro balades
- Troubles des comportements alimentaires
- Sport
- Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

D'autres modules sont régulièrement ajoutés- Consulter notre catalogue en ligne
Nous contacter pour les programmes détaillés des modules et les dates de formation



Notre pédagogie

Méthodes

- **Sophrologie en présentiel :**

Selon notre conception, la sophrologie s'apprend idéalement par la pratique, les entraînements entre pairs, les échanges ...

Notre métier est un métier de relation. Même s'il évolue et peut se pratiquer en partie en visio, garder le contact humain fait partie de nos valeurs. Le présentiel apporte une richesse qui participe à la qualité de nos formations.

- **Cours théoriques des matières annexes en e-learning :**

Anatomie, physiologie, ... certains cours sont plus théoriques, et gagnent à être dispensés de façon plus moderne et ludique. L'e-learning vous permet de les suivre chez vous, à votre rythme (dans le respect des dates butoirs) avec un **outil facilitant les processus d'apprentissage** et de mémorisation. Les cours sont **accessibles en illimité pendant toute la durée de votre formation**.

Le temps ainsi gagné sur les cours en présentiel permet de multiplier les temps de pratique et d'entraînement en sophrologie.

Nos déroulés pédagogiques ont été conçus pour vous accompagner progressivement vers une posture de professionnel :

- **Savoirs** : apports théoriques sur la sophrologie soutenus par des diaporamas, fiches de cours, ...
- **Savoir-être** : de très nombreux temps de pratique afin d'expérimenter la sophrologie pour vous, la vivre, vous l'approprier et cheminer à titre personnel.
- **Savoir-faire** : vous animerez vous-même de plus en plus de pratiques, vous vivrez des mises en situation afin de vous placer progressivement dans une posture professionnelle.
- **Evaluations** : vous suivez votre progression et validez chaque étape de votre parcours de formation : QCM en ligne, évaluation d'animation de pratiques en présentiel, mise en situation professionnelle reconstituée, dossier projet d'installation professionnelle, rapports de stage.

L'alliance des valeurs de la sophrologie et de la modernité

Les cours de sophrologie sont suivis en présentiel.

Les cours théoriques des matières annexes sont suivis en e-learning, à votre rythme, via une plateforme dédiée



Moyens pédagogiques

- **Moyens humains** : Nos formateurs bénéficient d'une expérience de plusieurs années dans leurs domaines de compétences et sont encore en activité. Ils connaissent donc les réalités du métier qu'ils vivent chaque jour !

Ils utilisent des méthodes pédagogiques variées, participatives et dynamiques (travail en sous groupes, en binômes, jeux de rôles, joutes verbales, vidéos, etc.) afin que les apports théoriques viennent s'appuyer sur un vécu ou une réflexion préalable.

- **Supports de formation** : notes de synthèse, fiches exercice, fichiers audio des pratiques etc. vous sont fournis au format numérique via votre espace stagiaire. Les **cours théoriques** sont enregistrés et **fournis au format audio en cas d'absence**, vous permettant de prendre connaissance des cours

- **Moyens techniques en présentiel** : Salle de formation équipée du matériel nécessaire : projection sur grand écran paper board, chaises, bureaux d'appoint. Nous mettons gratuitement à votre disposition café, thé, micro-onde...



- **Moyens techniques en distanciel** :

- ✓ **Votre espace administratif** : sécurisé, 100% RGPD, pratique et écologique grâce à la signature électronique. Vous y retrouvez tous vos documents administratifs (contrats, attestations de présence, ...)
- ✓ **Votre espace pédagogique** : une plateforme dans laquelle vous retrouvez votre parcours de formation e-learning : Cours, quizz, tests, ...

NOTRE PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques

• Moyens d'évaluation et de suivi de l'acquisition de vos compétences : votre livret stagiaire

En début de formation, nous vous remettons la liste des compétences que vous développerez, vous indiquant par quels moyens elles seront évaluées

Au fur et à mesure des évaluations théoriques et pratiques, votre livret est complété par les évaluateurs.

Bloc de compétence 1			
Accueil, analyse des attentes du client, conception et suivi d'un projet d'accompagnement sophrologique, en individuel ou en groupe			
Référentiel d'activités du Sophrologue :			
A.1.1	Information des clients potentiels en amont de la première séance, en individuel ou collectif		
A.1.2	Accueil et prise en charge du ou des client(s)		
A.1.3	Entretien initial de recueil des attentes : questionnement, écoute, observations,...		
A.1.4	Définition des conditions de réalisation de l'accompagnement sophrologique		
A.1.5	Analyse des attentes, définition d'un objectif et des critères d'atteinte de cet objectif		
A.1.6	Utilisation de méthodes et de techniques propres à la relation d'aide et d'accompagnement		
A.1.7	Conception d'un projet d'accompagnement adapté et progressif		
A.1.8	Observation de la progression de chaque participant dans l'atteinte de ses objectifs		
A.1.9	Faire le bilan oral ou écrit de l'accompagnement avec le(s) client(s) et le cas échéant la structure cliente		
A.1.10	Analyser régulièrement sa propre pratique, activer une démarche d'amélioration continue		
Référentiel de compétences et indicateurs de validation :			
C.1.1	Avoir une connaissance précise des principes fondamentaux de la méthode sophrologique, en maîtriser les pratiques principales des degrés 1 à 4		ET
I.1.1	Pour chaque degré, obtenir une note égale ou supérieure à 10 au QCM d'évaluation théorique		ET
C.1.2	Avoir une connaissance précise du fonctionnement des champs d'application les plus courants de la sophrologie : stress, émotions, sommeil		ET
I.1.2	Pour chaque thème, obtenir une note égale ou supérieure à 10 au QCM d'évaluation théorique		
C.1.3	En amont de la première séance, renseigner le client potentiel, répondre à ses questions		
I.1.3	Les réponses sont claires, synthétiques et pertinentes. Les éventuels documents produits (proposition, programme, conditions d'intervention ...) sont adaptés et de qualité professionnelle		SACSAI

Bloc de compétence 1

Accueil, analyse des attentes du client, conception et suivi d'un projet d'accompagnement sophrologique, en individuel et en groupe

Mise en situation professionnelle reconstituée :

Accueillir un client en séance individuelle, conduire un entretien de 30 minute permettant de recueillir les besoins du client, fixer un objectif, poser le cadre de l'accompagnement sophrologique. Proposer au client des axes de travail et savoir lui présenter

Capacités évaluées (cocher avec un "x" dans la première colonne / Coter l'acquisition des compétences dans la colonne 1, 2 ou 3 - Saisir les éventuels commentaires dans la ligne vierge sous les indicateurs)

			1	2	3
x	C.1.4	Accueillir le(s) client(s) en adoptant une attitude favorisant l'alliance			X
	I.1.4	Le professionnel adopte une attitude d'ouverture et de bienveillance. Il sait initier l'entretien en alliant cadrage et mise en confiance			x
		Accueil de bonne qualité, attitude souriante et rassurante.			
x	C.1.5	Mener un entretien de recueil d'informations avec le(s) client(s) afin de clarifier et adapter l'accompagnement			X
	I.1.5	Le recueil des informations est réalisé dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles, les informations liées au client, son environnement, ses attentes sont clairement identifiées			x
	I.1.6	Le temps consacré à l'entretien est respecté			x
		De la délicatesse lors de l'abord des soucis de santé de la cliente.; Très bonne gestion du temps			

Vous saurez facilement si les compétences sont totalement, partiellement acquises, ou pas du tout (c'est rare !), avec les commentaires des évaluateurs.



Livret personnel de suivi parcours stagiaire - Synthèse des résultats

En fin de formation, un récapitulatif vous est transmis avec votre diplôme

Stagiaire		Stagiaire 1		
Bloc de compétence 1 : Accueil, analyse des attentes du client, conception et suivi d'un projet d'accompagnement sophrologique, en individuel ou en groupe				
- Evaluations théoriques degrés 1 à 4, Stress, Emotions, Sommeil		Validé	✓	OUI
- Mise en situation professionnelle reconstituée		Validé	✓	OUI
- Stage d'application collectif		Validé	✓	OUI
- Stage d'application individuel	Non concerné si titre d'animateur en Sophrologie	Validé	✓	OUI
Bloc de compétence 2 : Animation de séances de sophrologie individuelles ou collectives				
- Animation de pratiques		Validé	✓	OUI
Bloc de compétence 3 : Créer et pérenniser une activité professionnelle de sophrologue				
- Dossier projet d'installation professionnelle	Non concerné si titre d'animateur en Sophrologie	Validé	✓	OUI
Titre préparé	X	Sophrologue Professionnel		
	0	Animateur en Sophrologie		



Je, soussignée Claudine JASSEY, Présidente de l'IFSP, atteste que
A satisfait aux conditions d'évaluations et validé le titre privé ci-dessus mentionné
L'Isle d'Abeau, le 31/12/2025

Stagiaire 1



INTERVENANTS

Formation Initiale



Claudine JASSEY
Sophrologue diplômée
FEPS
Formée par C.

Accompagnement individuel et collectif en cabinet de 2009 à 2022
Intervenante en Hôpital psychiatrique spécialisé dans la souffrance au travail depuis 2019
Formée et habilitée par l'INRS sur la prévention des TMS.
Formée à la Thérapie ACT

A l'IFSP : Les fondamentaux de la sophrologie (degrés 1 à 4), Stress, Sommeil et récupération, Sophrologie et Valeurs.

Évaluatrice lors des Mise en Situation Professionnelle Reconstituée



Angélique MOREAU
Sophrologue diplômée IFSP

Sophrologue en cabinet depuis 2019
Formée au Mindfulness MBSR (réduction du stress) et MBCT (prévention de la rechute dépressive)
Praticienne en Psychologie Positive
Sophrologue référent du Pôle Sophrologie et Acouphènes ®

A l'IFSP : Les fondamentaux de la sophrologie (degrés 1 à 3) - Les émotions - L'installation Professionnelle du Sophrologue

Évaluatrice lors des Mise en Situation Professionnelle Reconstituée



Christian GAGNAIRE
Master en sophrologie clinique (A. Caycedo)
Formée par J.P. Hubert, R. Abrezol, J. Donnars, P. de Vicente, Y. Davrou

Membre de l'équipe de formateurs de la Fondation Caycedo pendant 12 ans.

Fondateur et directeur d'un centre de formation au métier de sophrologue à Lyon pendant 29 ans.
Membre fondateur du SSP et de la CEPS

Formation et supervision en Analyse Transactionnelle. Formation aux techniques énergétiques et respiratoires tibétaines.

A l'IFSP : Les fondements de la Sophrologie - Le 3ème degré



Karine PALLEY
Sophrologue diplômée FEPS
Formée par C. Gagnaire
Psycho-Praticienne

Sophrologue en cabinet depuis 2009.

Formatrice en entreprise

Formée à la Communication Non Violente et à Pleine Conscience, Praticienne en Cohérence Cardiaque

A l'IFSP : la posture professionnelle du Sophrologue en accompagnement de groupe et en individuel



INTERVENANTS

Formation Initiale



Corinne CARRÉ
Sophrologue - Infirmière
Psychothérapeute

Créatrice de **MotivéSens**, médiateur ludique en psychologie positive

D.U Thérapies Comportementales et Cognitives

D.U. Psychologie Positive

A l'IFSP : Le Stress : quand nos pensées sont sources de stress ...



Ophélie FILA
Professeure de Yoga

A l'IFSP : Ophélie vous permet de mieux comprendre les liens, points communs et différences entre le Yoga (immense source d'inspiration pour le créateur de la Sophrologie) et la Sophrologie



Tatiana CROZE
Sophrologue diplômée IFSP

Sophrologue en cabinet depuis 2024.

Spécialiste marketing et Communication

A l'IFSP : Partage son savoir faire en communication lors du module d'installation professionnelle



Fabienne SOUDEE
Professeure de technique vocale et musicienne

A l'IFSP : Fabienne vous apporte des techniques vocales et conseils afin de trouver ou parfaire et prendre soin de votre voix de sophrologue



INTERVENANTS

Modules de spécialisation



Matthieu Wiat
Sophrologue diplômé
CEPS (CEAS Paris)

Sophrologue en cabinet depuis 2010.

Coordonnateur du réseau de Sophrologues « **La Parenthèse** »

Master en Management du Sport, Praticien en PNL, Coach

A l'IFSP : Sophrologie et Sport



Christine KLEIN
Sophrologue diplômée FEPS
Formée par C. Gagnaire

Accompagnement individuel et collectif depuis 2001 en cabinet.

Formatrice en institutions et structures petite enfance.

Formée à la cohérence cardiaque et à la communication bienveillante

Psychopraticienne en thérapie brève, stratégique et systémique selon le modèle de Palo Alto.

Conférencière et autrice

A l'IFSP : Maladies et gestion de la douleur, Stress parental.



Lorraine BINOCHÉ
Sophrologue diplômée CEPS
(Centre de Formation Zuili,
Avignon)

Sophrologue en cabinet depuis 2011.

Formatrice dans le cadre du Diplôme Universitaire de Sensibilisation à la Sophrologie à la faculté de Médecine de Montpellier - Animation d'ateliers thérapeutiques en psychiatrie ambulatoire

A l'IFSP : Sophrologie & Troubles du comportement alimentaire,



Patrice IACOVELLA
Sophrologue diplômé de
l'école de sophrologie de
Chambéry

Accompagnement individuel et collectif depuis 2010 au sein de son cabinet. Conférencier, intervenant en milieu scolaire. Praticien en PNL, Brain Gym, Gestion mentale. Formée à l'Hypnose Ericksonienne et hypnose pour enfants.

Créateur des **Emoticartes**

A l'IFSP : Sophrologie et enfance



Isabelle GUILHOT RAYNARD
Sophrologue diplômée IFSP
Formatrice accréditée PSSM

Sophrologue en cabinet depuis 2022

Formatrice accréditée PSSM France

A l'IFSP : Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)



Conditions financières

Tarifs

Notre tarif comprend :

- Les heures de formation en présentiel et en distanciel
- Les heures d'entretien, de tutorat de stages, de supervision post formation
- Les heures d'évaluation
- Tous les supports de formation : fiches de cours, audio des pratiques, et un cahier de suivi de pratiques personnelles

Seuls les frais de déplacement et de restauration restent à votre charge

Formation	Tarif de base (€) (Financement par un organisme)	Autofinancement par un particulier Tarif remisé
	TTC (*)	Prix TTC (*)
Animateur en Sophrologie	5 000,00	4 090,00
11 modules sur 12 mois - 297,5 heures de formation		
Sophrologue Professionnel	7 000,00	5 500,00
16 modules sur 18 mois - 400 heures de formation		

(Exonération de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts)

Comment comparer les prix des formations ?

Comparer les prix fait partie d'une démarche de recherche de la formation qui vous convient. Il est en revanche important de comparer ce qui est comparable ... un peu comme pour une assurance

Voici donc quelques éléments de comparaison :

- Quel est le nombre d'heures de formation réellement dispensées, sans englober votre travail personnel d'entraînement ?
- Le prix indiqué comprend-il toutes les heures nécessaires à l'obtention de votre diplôme final ou devrez-vous rajouter des jours de spécialisation, de professionnalisation ?
- Les supports de formation sont-ils compris dans le prix ?
- Êtes-vous suivis et supervisés pendant vos stages d'application et après l'obtention de votre diplôme ?
- Y a-t-il des frais supplémentaires (résidentiels, jury final ou commission de validation, ...)



Modalités de règlement

Financement par un organisme

Les modalités de facturation sont convenues avec l'organisme financeur.

Autofinancement par un particulier

1 - Acompte : l'inscription n'est validée qu'après réception de l'acompte 600 euros **payables en 1 ou 2 virements** avant le début de la formation.

2 - Solde : par prélèvements mensuels, sans frais supplémentaires de crédit

Animateur en Sophrologie : Solde en 16 prélèvements mensuels de 218 euros

Sophrologue professionnel : Solde en 18 prélèvements mensuels de 272 euros ou 24 prélèvements mensuels de 204 euros (option à choisir lors de l'inscription)

A titre exceptionnel, des modalités différentes peuvent être convenues.

Nous contacter pour toute question à ce sujet.



Admission - Inscription

L'admission s'effectue sur dossier et entretien (téléphone ou visio) et après acceptation par la Direction de l'Institut. Les différentes étapes sont les suivantes :

- **Remplir en ligne la demande d'admission**

- soit à partir de la page d'accueil de notre site en cliquant sur le bouton « Demande d'admission »

- soit en cliquant sur le lien suivant : <https://forms.gle/jkFcQH7LpMQZ6vvL7>

- soit en nous contactant pour l'envoi du lien

Préparez sereinement votre projet de Formation / Reconversion à votre futur métier

Prendre rendez-vous pour parler de mon projet

Demande d'admission sans engagement

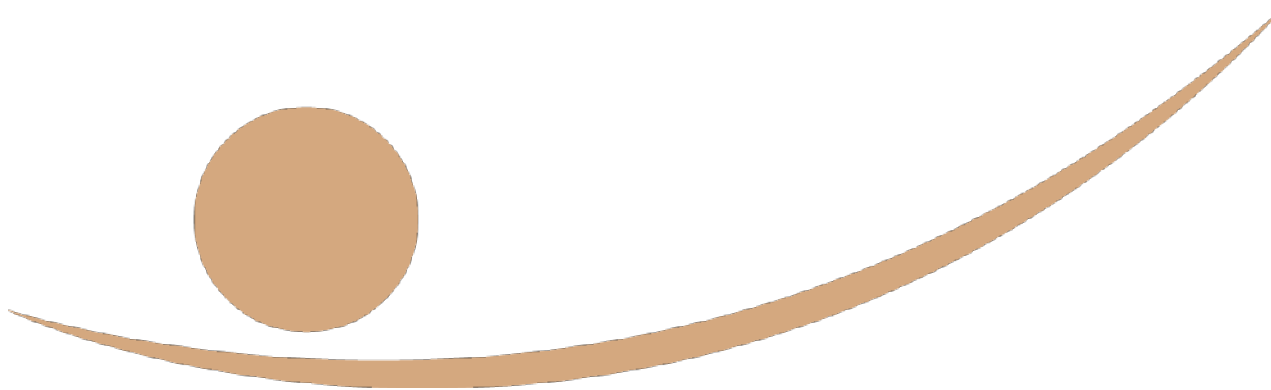
Cette demande d'admission ne vous engage en rien, elle comporte principalement vos coordonnées, votre situation actuelle, vos motivations pour vous former et votre parcours professionnel

- Nous vous proposons un **entretien**. Il ne s'agit pas de vous évaluer, mais de mieux vous connaître, échanger sur votre projet, et répondre à vos questions
- Après acceptation de votre dossier nous contractualisons votre inscription
- Votre inscription n'est définitive qu'après le délai légal de rétractation de 10 jours calendaires suivant la réception du contrat signé et du règlement de l'acompte.

Les inscriptions sont ouvertes dès que le planning de la promotion est établi

Demande de financement : ces étapes restent nécessaires avant l'établissement d'un devis pour demande de financement. Nous nous devons en effet de vérifier la satisfaction des critères d'admission avant de solliciter un financement.

Le nombre de places étant limité à 10 personnes par promotion, les demandes sont traitées par ordre d'arrivée



Conditions générales de vente

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute action de formation implique, pour le client, l'acceptation sans réserve et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente. Ce document est remis au stagiaire lors de son inscription via son espace extranet. **En signant son contrat de formation, le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente.**

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents contractuels sont le Contrat de formation (particuliers) ou la Convention de formation (entreprises ou OPCO), les Conditions de vente et l'échéancier (particuliers)

OBLIGATIONS de l'IFSP

L'IFSP s'engage sur une obligation de moyens et fait diligence pour mettre tout son art et son savoir-faire à l'atteinte des objectifs fixés et des résultats attendus. A l'issue de la formation, l'IFSP remet au client une attestation de présence pour chacun des participants.

OBLIGATIONS DU CLIENT

Dès acceptation de sa demande d'inscription, l'IFSP fait parvenir au client le dossier administratif comprenant le contrat ou la convention de formation, tel que prévu par la loi, ainsi que les conditions générales de vente, le règlement intérieur, l'échéancier de règlement, le planning de la formation ainsi que son programme.

Le client s'engage à signer électroniquement le contrat ou la convention de formation. Il doit également verser les acomptes prévus.

Si un OPCO règle tout ou partie de la facture, le client s'engage à effectuer les démarches nécessaires et à fournir à l'IFSP l'attestation de prise en charge.

S'il est une personne physique, le Client dispose d'un délai de rétractation d'une durée de 10 jours après l'édition du contrat. Passé ce délai, l'IFSP encaisse les acomptes, ne représentant pas plus de 30% du montant total de la formation, sauf stipulation expresse de la part de l'IFSP (art. 6353-6 et 6353-7 du Code du Travail). L'acompte restera acquis à l'IFSP si le client renonce à la formation moins d'un mois avant le début de celle-ci. Le contrat ou la convention détaillent ces modalités.

En cas de formation sur le site du client, ce dernier met à la disposition de l'IFSP l'équipement adéquat, notamment une pièce équipée pouvant accueillir tous les participants dans des conditions favorables. Il fait lui-même son affaire de la convocation des participants, sauf accord avec l'IFSP, et s'assure de leur présence.

PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENTS

L'IFSP n'est pas soumis à la TVA (Exonération de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts)

Le prix comprend : le coût pédagogique et technique et les supports de cours. Il ne comprend pas les frais de déplacement, d'hébergement éventuels, et de repas des stagiaires (les conditions particulières sont détaillées dans le contrat ou la convention de formation).

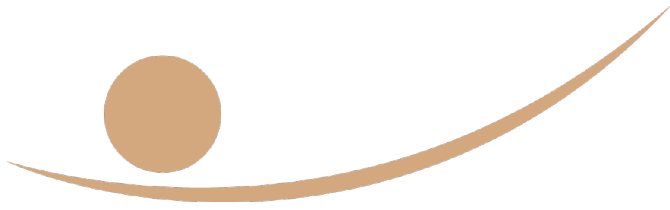
Pour les formations intra-entreprises, une facture est émise à l'issue de l'intervention ou en fin de mois si l'opération se déroule sur plusieurs mois pour les interventions ayant eu lieu pendant ce mois. Le règlement est immédiatement exigible. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal (Code du Commerce Art. L. 441-6 al. 3). Ces pénalités sont exigibles de plein droit dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, l'IFSP se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et/ou à venir et d'en demander le règlement par tout moyen légal.

RÈGLEMENT PAR UN OPCO

Il appartient au client de faire les démarches nécessaires pour la prise en charge et le paiement de la formation par l'OPCO dont il dépend.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le client, l'IFSP, et le formateur, gardent la pleine propriété intellectuelle de leur propre documentation. Ni l'une ni l'autre des parties, ni l'un des acteurs de l'opération, ne peut l'utiliser autrement que pour l'application faisant l'objet même de l'opération. Cette documentation ne peut être utilisée qu'après accord de la partie propriétaire. Toutefois, l'IFSP et le formateur se réservent le droit d'utiliser pour une autre opération les documents qu'ils ont produit sans identification de destinataires précédents.



C.G.V (suite)

Annulation : Toute annulation par le client doit être communiquée par lettre recommandée avec AR.

Après le délai de rétractation, en cas de désistement parvenu à l'IFSP,

- au plus tard 1 mois avant le début de la formation : le montant de l'acompte sera remboursé,

- dans le mois qui précède le début de la formation : le montant de l'acompte sera conservé dans son intégralité

Une L'IFSP retiendra en outre une somme forfaitaire de dédite pour le dédommagement des frais engagés. Son montant est spécifié dans le contrat ou la convention de formation

Interruption : Les conditions d'interruption varient en fonction de la durée de la formation. Elles sont précisées dans le contrat ou la convention de formation

Il est entendu que les sommes payées par le client, au titre d'un dédommagement, ne peuvent être imputées sur la participation au développement de la formation professionnelle, ni être prises en charge par un organisme collecteur agréé. Toutefois, si l'IFSP organise dans les 6 mois à venir une session de formation sur le même sujet, une possibilité de report sera proposée dans la limite des disponibilités, et l'indemnité sera affectée au coût de cette nouvelle session.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément aux dispositions de l'article 5 du Règlement européen 2016/679, la collecte et le traitement des données des participants respectent les principes suivants : licéité, loyauté et transparence, finalités limitées, minimisation de la collecte et du traitement des données, conservation des données réduites dans le temps, intégrité et confidentialité des données collectées et traitées.

Les données à caractère personnel que l'IFSP collecte sont indispensables pour répondre aux demandes d'information, prise de rendez-vous, etc. Elles sont conservées pour une durée de 3 ans maximum après la fin de la formation, sauf renouvellement explicite du consentement des participants.

Conformément à la réglementation concernant le traitement des données à caractère personnel, les participants peuvent exercer les droits suivants : droit d'accès, de rectification et droit à l'oubli, droit à la portabilité des données, droit à la limitation et à l'opposition du traitement des données, droit de déterminer le sort des données après la mort, droit de saisir l'autorité de contrôle compétente. Pour ce faire, le participant contactera par mail le service administratif à contact@ifsp-lyon.fr en précisant ses nom et prénom et l'objet de sa demande. L'IFSP accèdera à la demande dans un délai de 30 jours maximum, sous réserve que le participant produise un justificatif d'identité.

L'IFSP s'engage à protéger les données à caractère personnel collectées, à ne pas les transmettre à des tiers sans que le participant en ait été informé et à respecter les finalités pour lesquelles ces données ont été collectées. Ces informations pourront toutefois être communiquées aux formateurs contractuels de l'IFSP pour les besoins de la formation si cela s'avère nécessaire.

De plus, l'IFSP s'engage à notifier le participant en cas de rectification ou de suppression des données.

Dans le cas où l'intégrité, la confidentialité ou la sécurité des données à caractère personnel est compromise, l'IFSP s'engage à informer le participant par tout moyen.

LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre l'IFSP et le client relèvent de la Loi française. Le fait pour l'IFSP de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Vienne quel que soit le siège ou la résidence du client nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de l'IFSP qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

ÉLECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par l'IFSP à son siège social.

CAS DE LA FORMATION À DISTANCE ASYNCHRONE

Dans le cas où une formation à distance doit avoir lieu, l'IFSP met à votre disposition le cas échéant un espace partagé avec des identifiants et/ou un espace de visioconférence avec un lien de connexion.



*“Rêve ta vie
Et vis tes rêves”*

Proverbe indien

Siège Social : IFSP 15, rue des Tulipiers – 38280 VILLETTE D'ANTHON
Tél. 06 25 45 92 85 ou 06 74 10 14 16 / Mail : contact@ifsp-lyon.fr
SAS au capital de 5 000 € - SIRET : 818 337 339 00019, RCS de Vienne – Code APE : 8559A

WWW.IFSP-LYON.FR